

Catégorie B

Contrôleurs des FP – Mouvement spécifique sur postes au 1^{er} juillet 2014 CAPN n°6 des 10 et 11 décembre 2013

Cette Commission Administrative Paritaire Nationale était entièrement consacrée à la sélection des candidatures en vue du mouvement spécifique du 1^{er} juillet 2014.

Les élus de **F.O.-DGFIP** ont rappelé leurs revendications dans la déclaration liminaire annexée.

Lors de la CAPN des 10 et 11 octobre 2013, 30 emplois sur 29 postes seulement avaient été déclarés éligibles au mouvement spécifique alors que 46 demandes étaient formulées par les départements. Nous ne pouvons encore une fois que regretter la frilosité de l'Administration.

Ce mouvement était ouvert aux agents des 2 filières et 92 collègues ont candidaté (77 GP et 15 FF). Une priorité était accordée aux agents de la filière Gestion Publique inscrits sur les anciens tableaux de mutation et pour le département sollicité.

10 demandes ont été déclarées irrecevables.

5 emplois resteront vacants à l'issue de ce mouvement dans les postes comptables suivants :

- ⇒ Trésorerie de Authon du Perche La Bazoche Gouet (Eure et Loire - 28)
- ⇒ Trésorerie de Anglure (Marne - 51)
- ⇒ Trésorerie de Bourmont (Haute-Marne - 52)
- ⇒ Trésorerie de Stenay (Meuse - 55)
- ⇒ Trésorerie de Taninges Samoëns (Haute-Savoie - 74)

Commentaires : la délégation **F.O.-DGFIP** a voté POUR ce mouvement spécifique, mais a regretté que l'administration n'ait pas fait évoluer des règles à nos yeux trop rigides, notamment sur la sélection initiale des postes comptables, laissant des agents en difficulté.

Les autres organisations syndicales se sont opposées à ce mouvement et ont voté contre.

- ✓ **F.O.-DGFIP** a toujours soutenu ce mouvement pour la pérennisation du maillage territorial gage d'un service public de qualité.
- ✓ **F.O.-DGFIP** revendique le maintien de ce mouvement spécifique dans sa forme et son calendrier actuel.
- ✓ **F.O.-DGFIP** continuera à demander le classement d'un poste même si le département et/ou la RAN présentent un « sur-effectif » théorique global.

FO DGFIP reste la seule organisation syndicale à demander le maintien de ce mouvement spécifique dans sa forme et son calendrier actuel.

Les élus **F.O.-DGFIP** en CAP Nationale

Sylvie SERRE – Pascaline KERHOAS – Philippe CANE
Sébastien DESCHAMPS – Jacques REGNIER – Marie-Laure SOLANO
Expert : Marc GEORGES